



## Serge VOLKOFF

Entretien<sup>©1</sup> avec Alain Lancry (mai 2018)

---

*Peu de membres de la SELF ne connaissent pas Serge Volkoff. Plus nombreux sont probablement ceux qui ignorent le parcours qui a été le sien, dans la progression de ses rencontres avec la tradition pluridisciplinaire de cette ergonomie de l'activité qui nous réunit. Il a ainsi contribué à la développer et à l'affirmer, avec cette volonté, qu'on lui a toujours connue, de mener une analyse déchiffrant ce que l'avenir réserve, et situant, le plus concrètement possible, ce que permettent les marges de manœuvre décelées et ce que pourraient être les voies d'une action collective.*

*Et l'un des apports majeurs de Serge est de nous avoir convaincus que les traitements statistiques détiennent des potentialités essentielles face au déroulement de ces différentes temporalités.*

*Ma rencontre avec lui, au milieu des années 90, a, de fait, été un moment précieux dans mon parcours. Catherine Teiger, qui en fut l'intermédiaire, en avait l'intuition. Les enseignements de Jean Marie Faverge avaient orienté la première étape de ma formation en psychologie du travail - et les traitements statistiques constituaient donc, pour moi et mes collègues, un incontournable de tout projet de recherche : nous y cherchions surtout la force d'argumentation d'une modélisation construite dans le jeu subtil d'un recueil ciblé de données et de leur intégration dans un programme informatique sophistiqué. L'exercice était séduisant. Mais il était évident que nous nous exposions au risque d'un positionnement «au-delà du débat », comme le dit Serge dans l'entretien qui suit.*

*La façon de mener les recherches-interventions en est indissociable, et notre complicité s'est ensuite construite dans cette certitude, tout autant : de la puissance heuristique de l'analyse ergonomique de l'activité quand elle est déployée sans négliger ce que Serge appelle l'échelle collective, macro ; et de la nécessité de la présence effective, « en présentiel », du chercheur dans les débats que cette analyse permet et enrichit. L'affirmation du vaste projet du CREAPT a fait la preuve de la puissance de cette posture, au vu, notamment, des déplacements de points de vue qu'elle a suscités.*

*C'est sur cette notion de déplacement que cet entretien est clôturé – et elle restera, fort justement, dans la mémoire des lecteurs. D'ailleurs, la présence de Serge à l'Université de Porto a concouru au déplacement, paradigmatique, de l'approche des chercheurs et étudiants qui l'ont rencontré : ils et elles ont découvert avec lui le champ passionnant d'une épistémologie de la statistique, et l'ont accompagné avec enthousiasme dans ce qu'il a nommé les statistiques « ouvertes ». Plusieurs travaux et thèses de doctorat, dans lesquels il s'est investi avec cette curiosité qui lui est propre, en témoignent.*

Marianne Lacomblez, Janvier 2019

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Serge Volkoff. mené en 2018 par Alain Lancry. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2019/01/volkoff-serge.pdf>

---

*AL. Peux-tu rappeler ton parcours de formation qui t'a conduit à l'ergonomie ?*

*SV.* Ce parcours a été par étapes longues et relativement tardives, par rapport à bien d'autres ergonomes.

J'ai été un lycéen qui avait de bons résultats et qui a fait une classe préparatoire, qui a réussi deux concours, dont Polytechnique. Au sortir de cette école, je me suis retrouvé dans le corps des administrateurs de l'INSEE, donc statisticien d'Etat, sans l'avoir vraiment choisi.

*AL. C'était en quelle année ?*

*SV.* Je suis entré à l'ENSAE, l'école de Statistiques qui est l'école d'application qui permet, après Polytechnique, de devenir un statisticien, en principe compétent, statisticien économiste, en 1967. Je suis donc devenu statisticien en 1967. Je n'ai absolument pas choisi cela ; pour les polytechniciens, le rang de classement n'est pas loin pratiquement de déterminer le corps d'Etat auquel ils peuvent postuler. Il y avait une sorte de hiérarchie implicite, je n'étais pas tout en haut mais pas non plus tout en bas. J'avais un rang de classement honorable qui me permettait de postuler à ce corps. Rétrospectivement, j'ai eu plein de raisons de m'en féliciter. Je pense que j'ai eu une espèce de chance car sur une promotion de 300, il y eu une douzaine de postes INSEE et des choses mieux « cotées ». Je pense que si j'avais vraiment eu une vision de qui je suis et de ce que j'ai envie de faire dans la vie en ayant un diplôme de polytechnique en poche, j'aurais eu de bonnes raisons de choisir d'être statisticien. D'abord parce que je suis assez bon matheux et que j'aime bien ça, et d'autre part, parce que la statistique peut avoir une pertinence humaine et sociale. Depuis que je suis devenu ergonomiste, je continue de le penser.

Donc, j'ai fait mon école de statistique, en tant qu'élève administrateur de l'INSEE, pendant deux ans, pour devenir statisticien « labellisé » en 1969. Je suis ensuite entré à l'INSEE, comme cela était prévu. C'est alors que j'ai commencé à choisir ce que je souhaitais faire à l'INSEE. J'étais assez bien classé parmi les 12 qui sortaient de l'école de statistiques et j'ai pu opter pour un poste qui avait en charge les statistiques sur les salaires annuels moyens et la masse salariale en France. C'était le début de ma vie professionnelle. Je travaillais sur les déclarations annuelles des salaires (les DADS) des entreprises, sur l'évolution des salaires en fonction de plusieurs variables. Je me suis forgé une compétence en matière de gestion « industrielle » des statistiques, qui m'a bien servi par la suite dans bien des circonstances.

*AL. C'était donc ta première expérience du monde du travail ?*

*SV.* Oui. J'insiste aussi sur le fait que j'ai été très impliqué dans le syndicalisme à l'époque. La vie syndicale à l'INSEE était très développée et j'en ai été un des militants actifs. C'était après 1968 et il y avait une certaine effervescence. Préciser cela n'est pas indifférent pour la suite de ce qui m'est arrivé.

*AL. A quel moment t'es-tu véritablement intéressé aux conditions de travail ?*

*SV.* Mon virage vers les conditions de travail, qui m'a rapproché de l'ergonomie, s'est passé vers 1975-1976. Cela s'inscrit dans la continuité d'un processus auquel je n'avais pas du tout pris part, qui s'était déroulé dans les années 1970 à 1974 et que j'ai raconté depuis dans mon HDR<sup>2</sup>, à savoir une véritable effervescence sociale sur les conditions de travail, sous le gouvernement Chaban-Delmas, son projet de « nouvelle société », avec Jacques Delors conseiller du Premier Ministre, les lois sur la formation professionnelle... Bref, toute une série de choses qui se sont passées dans le champ des conditions de travail et qui sont importantes dans l'histoire du travail comme un accord cadre interprofessionnel, la création de l'ANACT, les discussions syndicats – organismes patronaux sur les

---

<sup>2</sup> Elle-même reprise dans un livre paru chez Octarès en 2005 (voir ci-après).

conditions de travail, des conflits sociaux pour la dignité au travail, le conflit LIP avec l'idée d'autogestion et l'idée aussi d'émancipation.

Et dans cette période, le Conseil National de la Statistique (CNS) a fait le constat que la statistique française n'était pas du tout à la hauteur de l'ampleur et de l'importance de ces problèmes. A l'époque, il existait une mesure régulière du temps de travail, des statistiques de la CNAM sur les accidents et les maladies professionnelles, et une mesure faite par le ministère du travail, dans le cadre d'enquêtes faites auprès des entreprises sur d'autres sujets, sur le nombre de travailleurs à la chaîne et le nombre de travailleurs postés. C'est tout.

Donc, des membres du CNS ont convaincu la majorité du Conseil de créer, en 1972, un groupe de travail présidé par Alain Wisner et composé de personnes qui avaient un rôle dans les conditions de travail. Ce groupe a fait des préconisations sur ce que devait devenir un appareil statistique sur les conditions de travail, digne de ce nom. Il fallait installer quelqu'un pour coordonner ce dispositif, et créer pour cela un poste d'administrateur de l'INSEE, au service des études du ministère du travail, avec bien évidemment un budget de fonctionnement. Cela a entraîné une forme de panique chez certain nombre de personnes dans le monde de la recherche sur le travail, y compris dans la petite cellule sur les conditions de travail, déjà existante au ministère du travail, à l'idée de voir arriver les chiffres, les statistiques, dans un domaine qu'ils savaient compliqué, intime, délicat. Pour limiter les dégâts, un des chargés d'études, qui avait des liens avec l'INSEE, a demandé à une de ses connaissances, en précisant le cahier des charges, s'il connaissait quelqu'un qui pourrait être intéressé par ce poste et l'occuper avec suffisamment de précaution. Par l'intermédiaire d'un ami, qui avait la même fibre militante que moi, mon nom a été proposé. Dans un premier temps, j'ai refusé par une espèce de réflexe de routine et de confort car j'étais bien à l'INSEE ; j'avais mes réseaux, mes copains, mes activités, mon travail qui m'intéressait. Et finalement, j'ai accepté.

*A.L. Une première étape s'achevait donc...*

S.V. Effectivement. Me voilà donc arrivé au ministère du travail, dans le quartier de l'Ecole Militaire à Paris, à devoir bâtir, à partir de presque rien, des connaissances chiffrées quantitatives sur les conditions de travail en France.

*A.L. Tu avais les coudées franches ?*

S.V. A priori oui, j'avais les coudées franches, d'autant plus qu'entre temps les conditions de travail avaient disparu de l'agenda politique et social ! On était passé par les crises du pétrole, la montée du chômage, le gouvernement avait changé, il y avait bien eu un secrétariat d'état à la valorisation du travail manuel dans les années 1974-1975 mais il a fait long feu... Bref, la question des conditions de travail s'est vraiment estompée. Cela a été un grand et long recul, jusqu'aux lois Auroux en 82. Je suis donc arrivé à ce moment-là, assez libre d'agir, mais sans passionner les foules... J'avais des consignes du CNS que j'ai suivies, plus ou moins. Une collègue, avec qui je travaille encore aujourd'hui, m'a très vite rejoint. C'est la démographe Anne-Françoise Molinié, avec qui j'ai beaucoup publié, y compris récemment. Avec Anne-Françoise, qui à l'époque était une jeune vacataire statisticienne économiste, on a fait une équipe qui a perduré, et bricolé de son mieux. On a prospecté du côté des données dont disposaient les médecins du travail, du côté des données de la sécurité sociale sur les arrêts maladie, sur les accidents, pour voir si on ne pouvait pas les traiter de façon plus pertinente. Et, pour souligner un point important car il a déjà à voir avec l'ergonomie, on a remplacé une préconisation du CNS par une autre : dans le groupe de travail du CNS, il était question de faire des statistiques par cotations, sur l'avis d'un chercheur, d'ailleurs remarquable, qui s'appelle Guy Roustang, un sociologue du travail qui avait publié un ouvrage sur le sujet des cotations de postes<sup>3</sup>.

*A.L. Peux-tu préciser ce qu'est une cotation de poste ?*

---

<sup>3</sup> Pour une analyse des conditions du travail ouvrier dans l'entreprise, avec F.Guélaud, M.N.Beauchesne, J.Gautrat. A.Colin. 1975

S.V. C'est faire toute une série de mesures sur tous les aspects possibles des conditions de travail ; et sur chacune d'elles, en abordant les situations de travail, avoir des indicateurs pertinents. L'idée de Roustang, reprise par le groupe du CNS, était de faire cela à l'échelle nationale et, au bout de quelques années, d'en tirer le bilan. Alors, autant le livre de Roustang nous a passionnés et appris énormément de choses et l'on trouvait cela sans doute pertinent dans un milieu de travail donné, pour reprendre de l'ouvrage des propositions de cotation fines et astucieuses, autant cela nous a semblé déraisonnable, voire périlleux, de faire une enquête nationale sur cette base. D'abord, cela représentait un coût considérable car il fallait avoir des « enquêteurs », qui étaient plutôt des observateurs très qualifiés, en nombre suffisant pour en tirer des statistiques fiables (il fallait sans doute des centaines d'enquêteurs de ce type). Et probablement, cela produirait des chiffres qui auraient semblé « parler par eux-mêmes », ce que justement nous voulions éviter. On a, avec Anne-Françoise, beaucoup écrit sur cela : dans nos rapports avec l'ergonomie, on a souvent été amenés à constater à quel point il est important que les chiffres ne soient pas considérés comme parlant d'eux-mêmes. Ils n'ont pas plus l'autorité de la preuve qu'autre chose. Et cela doit se voir dans la manière dont on les fait. Il ne s'agit pas de faire « un truc » et puis après dire : « vous savez, je suis modeste ». Il faut que la modestie soit techniquement inhérente à la démarche. Or, le problème des cotations est qu'elles semblent s'ériger au-dessus du débat.

*A.L. C'est un peu l'image parfaite ...*

S.V. Voilà. C'est en principe de la science dure, de l' « Human Factors », pour lesquels on a du respect mais nous ne croyions pas du tout à la pertinence ni scientifique, ni surtout sociale et politique d'un dispositif national conçu comme cela. Au contraire, on pensait que cela allait couper court à toute une série de débats sociaux, scientifiques, dont on avait besoin autour de chaque composante des conditions de travail, si on la réduisait à un nombre considéré comme objectif. Notre propre état d'esprit a joué un rôle dans le fait de renoncer à ce type d'approche. La pression et l'inquiétude des collègues qualitatistes a certainement compté aussi. Mais ce qui a joué certainement un rôle important dans notre travail, ce sont nos premiers contacts avec les ergonomes.

C'est précisément à cette période, à la fin des années 70, que parmi ceux qu'on a rencontrés et consultés, médecins du travail, représentants de la Sécurité Sociale, syndicalistes, un représentant patronal et quelques interlocuteurs au ministère du travail qui s'intéressaient surtout au côté juridique des conditions de travail, on a pris contact avec des ergonomes, et en particulier avec le laboratoire de Wisner. Très vite, on a travaillé avec Antoine Laville et Catherine Teiger, dont la fréquentation nous a convaincus qu'il était faisable, intéressant et pas dénué de rigueur de faire une enquête sur les conditions de travail en interrogeant les gens en place. Choix qui a donné lieu à l'enquête nationale sur les conditions de travail<sup>4</sup>, dont la première version a eu lieu en 1978 et la plus récente en 2016. C'est dire qu'elle a du souffle. Peu après, Anne-Françoise et moi, on a contribué au montage d'une autre enquête, via les médecins du travail, l'enquête SUMER (Surveillance Médicale des Expositions des Salariés aux Risques) qui existe toujours. Et dans cette période on a participé aussi au suivi de travaux qualitatifs, plutôt de sociologues.

*A.L. On est donc maintenant en prise directe avec l'ergonomie ?*

S.V. Oui, et très vite on a fait une amorce de formation en ergonomie en suivant les TP B au CNAM. Cela a été notre entrée dans la connaissance en ergonomie, avec des discussions avec Tony et Catherine. Je dois à la vérité de dire que l'on découvrait l'ergonomie et que notre mémoire de TP B, qui a été réalisé à l'INSEE sur un poste de l'imprimerie, sans être ridicule, n'a pas non plus été brillant. On a cependant été très intéressés par ces enseignements, par les échanges avec les enseignants, dont François Guérin et Jacques Duraffourg, et avec les autres élèves participants de la promotion 1977-78 (entre autres Nicole Carlin, Rachid Kandaroun, Michèle Rocher...). A cette

---

<sup>4</sup> Sur la genèse des enquêtes nationales on peut lire : Gollac M., Volkoff S., 2010, « Mesurer le travail – Une contribution à l'histoire des enquêtes françaises dans le domaine », *Document de travail*, Centre d'études de l'emploi, n°127, 21 p. <http://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/documents-de-travail-2010-950554.kjsp?RH=1507626749912>

époque notre formation s'est arrêtée là. On s'est mis à faire notre métier de statisticiens mais on a gardé des liens avec les ergonomes, autour de discussions régulières sur nos résultats. Fin du premier épisode.

*A.L. Tu vas donc vivre une autre période qui va accentuer ton rapprochement avec l'ergonomie ?*

S.V. Le second épisode commence pratiquement 10 ans plus tard. En 1985-86, dans le cadre des contacts réguliers que j'avais avec Tony et Catherine, Tony m'avait demandé d'assister à une restitution de résultats par son équipe, en entreprise, après une étude dans la chimie (ou la pétrochimie) sur des questions de travail posté, où il y avait, entre autres aspects, un volet sur des données quantitatives pour lesquelles il souhaitait avoir ma collaboration. Cela était pour moi l'occasion de voir comment ils travaillaient. Et cela m'a vraiment passionné. Cela rejoignait ma vision sur les rapports entre la connaissance et l'action, entre le collectif et l'individuel, entre les diverses formes de compréhension du travail et d'autres réflexions qui s'étaient bâties au fil de mon parcours personnel et d'équipe. Je souhaitais aller sur le terrain, sans forcément lâcher l'usage de mes connaissances quantitatives.

Donc grand virage pour moi à 40 ans, en 1986. On revenait en voiture de cette entreprise, avec Tony, à qui j'ai demandé si ce serait envisageable de rejoindre son équipe. Il était ravi car il a toujours eu, comme Catherine, un respect pour l'approche quantitative, quitte à en cerner les limites et les pièges. Ils nous avaient vus à l'œuvre dans la première enquête de 1978, puis dans l'enquête SUMER, puis dans la seconde enquête de 1984. Ils trouvaient cela très intéressant et pensaient que l'arrivée d'un quantitatif dans l'équipe serait un plus. Donc, je me suis mis en demeure de réussir mon transfert vers leur équipe. Après réflexion, j'ai proposé à la direction générale de l'INSEE de faire de moi un membre de l'unité de recherche de l'INSEE, sur un projet que j'ai intitulé « l'adaptation des moyens de travail à la population au travail ». L'idée était pratiquement la thématique de l'ergonomie, déployée à une échelle collective, macro. C'était un peu ce que j'ai déjà entendu dans certains exposés sur la macro-ergonomie. J'ai fait un courrier au directeur général en lui expliquant que personne, au sein même de l'INSEE, ne travaillait sur ce sujet et que mon souhait serait de pouvoir faire ma période de recherche, selon l'usage pendant 3 ans, dans un cadre stimulant, au labo d'ergonomie du CNAM. Et j'expliquais pourquoi : le rôle de Wisner au Conseil de la Statistique de l'époque, l'appui des ergonomes au système statistique sur les conditions de travail, etc. Et le directeur général de l'INSEE, Edmond Malinvaud, a accepté en me demandant de défendre mon projet de recherche devant l'unité de recherche de l'INSEE. Ce que j'ai fait. Mes « pairs » statisticiens-économistes connaissaient peu le sujet mais ont découvert cette approche, posé des questions et fait des remarques très intéressantes.

*A.L. Si je comprends bien, tu as proposé de faire une recherche dans le cadre de l'INSEE en collaboration avec l'équipe du CNAM ?*

S.V. Oui, je restais statutairement membre de l'INSEE, affecté pour ordre à l'unité de recherche de l'Insee, mais installé au CNAM pour une recherche que je pilotais moi-même. Voilà comment j'arrive en 1987 rue Gay-Lussac, avec mon expérience de statisticien des conditions de travail, mon expérience de militant syndical aussi, et mon amitié avec Tony, Catherine, François Daniellou, François Guérin, Jacques Duraffourg... Alors là, il a fallu que je l'apprenne, l'ergonomie ! J'en avais une teinture mais...

Je me suis inscrit au CNAM et j'ai passé les valeurs du niveau B (j'ai été dispensé du A), en deux ans, tout en développant des travaux d'études divers et variés, qui étaient déjà à la charnière entre le quantitatif et le qualitatif. Par exemple, une étude avec Michel Saily, chez Renault, sur les relations entre les exigences des postes et l'âge des gens, ou les préparatifs d'une grosse enquête, avec des collègues épidémiologistes et des médecins du travail, l'enquête ESTEV (Enquête Santé, Travail Et Vieillesse) où j'intervenais avec à la fois, un point de vue de statisticien et celui d'un ergonome, et qui se distinguait des études d'épidémiologie.

Juste après j'ai passé et réussi un DPS, un diplôme spécialisé d'ergonomie, qui était un nouveau diplôme récemment créé, qui a duré peu de temps (c'est dommage, à mon avis) et qui visait à valider des connaissances solides en ergonomie de quelqu'un dont ça n'est pas le métier. Ça visait les

médecins du travail, les ingénieurs, des gens des RH, ou d'autres origines comme pour moi. Cela consistait à valider les valeurs de niveau B et C du CNAM et ensuite, on nous donnait un texte important dans le champ de l'ergonomie, à partir duquel on devait rédiger, dans les 15 jours, un document de discussion d'une vingtaine de pages, qui articule le contenu du texte et nos propres connaissances. Le texte que j'ai eu à discuter était l'un des articles célèbres de Véronique de Keyser sur l'erreur humaine. J'ai été très content de faire ce travail et mon petit mémoire a été bien accueilli par les correcteurs. C'était une nouvelle occasion de réfléchir aux liens entre l'ergonomie et les approches plus macro des populations au travail. Le titre que j'avais donné était, je crois, « Le temps, la santé, les populations, trois raisons d'interroger les questions de l'erreur humaine ». Ce DPS a été mon premier diplôme en ergonomie (le suivant est arrivé 13 ans plus tard, avec mon HDR). Au moment de ce DPS j'arrivais au bout de la période de détachement de l'INSEE. S'est produit alors un événement qui a conditionné la suite de ma carrière professionnelle, un échange avec Tony qui a décidé de la naissance du CREAPT.

*A.L. Décidément, Antoine Laville a beaucoup compté dans ta carrière, en particulier les discussions que tu as pu avoir avec lui...*

S.V. Ah oui, cela a été déterminant à plusieurs reprises. Cette fois-là, c'est un échange dans un couloir au CNAM, au quatrième étage, de quelques minutes, qui a décidé de la naissance du futur CREAPT. Tony et Catherine, pour certaines raisons, et moi, pour d'autres raisons, étions arrivés à situer l'importance de la variable âge pour développer les ressources de l'ergonomie. Pour résumer de façon très lapidaire : pour eux, c'était une entrée très précieuse pour interroger la variabilité inter et intra-individuelle sans se retrouver piégé par des démarches axées sur la sélection ; et pour moi, la variable âge était, par essence même, un objet très précieux dans la rencontre du quantitatif et du qualitatif, dans le passage de l'individu aux populations. Déjà c'est une variable quantitative, un nombre, mais cela permet aussi un découpage catégoriel pertinent de la population qui permet de comprendre plein de choses, y compris sur l'histoire d'un secteur, d'une profession, et d'intégrer cela dans une réflexion sur l'aménagement des moyens de travail. Alors, un jour, l'un de nous émet l'idée de créer une sorte de centre de recherches dédié à ces questions d'âge et travail. Je ne sais plus qui l'a évoqué en premier mais en tous cas, l'autre a dit : « justement j'y pense depuis un moment ».

*A.L. Nous voici alors arrivés à la création du CREAPT.*

S.V. Alors là, il a fallu construire le projet. Ce qui a fait qu'on est arrivé à le bâtir dans des délais tout à fait raisonnables, à partir de cette discussion au printemps 1990, avec une création en septembre 1991, c'est qu'on s'est rendu compte, à partir du moment où on avait tous les éléments en tête, nous deux mais aussi Michel Millanvoye et Catherine, qu'on avait tout pour monter le projet. Tony avait évidemment de solides connaissances et réflexions sur le sujet, il avait écrit un article de synthèse dans le Travail Humain en 1989, sur vieillissement et travail ; Catherine avait publié un article de synthèse sur le vieillissement différentiel dans et par le travail, dans ce même numéro du Travail Humain. On avait là les bases d'une orientation scientifique sur la thématique. On avait également des relations avec des entreprises qui pouvaient devenir partenaires du projet, comme l'Aérospatiale, Renault, etc. Et on avait des relations dans le monde administratif, notamment au ministère du travail. En plus, j'ai eu l'idée de la forme institutionnelle parce que je la connaissais, celle d'un groupement d'intérêt public, ou GIP (qui dans le cas du CREAPT est devenu, quelques années plus tard, une formule un peu différente, un Groupement d'Intérêt Scientifique ou GIS). Je connaissais les GIP car, au ministère, j'avais été désigné pour représenter celui-ci dans un autre GIP, sur les mutations industrielles. Je connaissais ce partenariat stabilisé Etat, Université, Entreprises où chacun apporte, qui du temps de personnes, qui des locaux, qui de l'argent pour faire vivre un programme de recherches sur un sujet donné. Cela correspondait bien à ce qu'on avait envie de faire.

Très vite, tous les partenaires à qui on l'a proposé ont adhéré au projet : Aérospatiale, Renault, le SES du Ministère (qui est devenu la DARES ensuite), l'ANACT, le CNRS, l'industrie sidérurgique. On a déposé le dossier qui a été accepté. On a eu le label du ministère de la recherche et du ministère des finances pour que se crée ce GIP recherche. Et le 11 septembre 1991, le CREAPT a vu le jour.

Je me suis retrouvé un peu dans la situation vécue 15 ans plus tôt, où il fallait tout bâtir, sauf que là je n'étais pas tout seul. Il y avait donc Antoine Laville, Michel Millanvoye. Anne Françoise Molinié nous a très vite rejoints, venant de l'ANACT où elle avait travaillé quelques années, et ayant les mêmes appétences que moi pour travailler avec des ergonomes. Dans la logique même de création de ce GIP on nous attendait à la fois sur des recherches sur le terrain et sur nos capacités d'analyse de grandes enquêtes et même de création d'outils statistiques nouveaux. Très vite, ce quatuor a été rejoint par une étudiante qui venait faire son DEA, Corinne Gaudart, et par une collègue, Sylvie Ayrat venue assurer le secrétariat et la coordination administrative, indispensables si on voulait que le GIP fonctionne. Il a fallu financer les salaires d'Anne-Françoise, de la secrétaire, puis de moi-même, car l'INSEE a accepté de « me mettre le pied à l'étrier » en continuant à me salarier, mais seulement pendant les premiers mois. Fin 1992, j'ai commencé à émarger sur le budget du GIP, détaché par l'INSEE. Ce qui a duré une petite dizaine d'années, avant un nouveau changement de statut dont on pourra parler ensuite.

*A.L. Cela a marqué le début de la troisième période que tu évoquais en début d'entretien ?*

S.V. A partir de 1991 et jusqu'à aujourd'hui, mon histoire se confond à peu près avec celle du CREAPT. Je l'ai dirigé, j'ai été impliqué dans un bon nombre de recherches qui s'y sont menées ou qui s'y mènent, notamment dans les recherches avec un volet quantitatif, mais aussi plusieurs études sur le terrain. J'ai aussi participé au suivi des thèses qui ont émaillé la vie du CREAPT ; la première a été celle de Corinne Gaudart, puis celles de Valérie Pueyo, d'Ada Avila Assunçao, de Sandrine Caroly, qui étaient des thèses dirigées par Tony. Après le décès de Tony, et comme j'avais passé mon HDR en 2002, il y a eu une série de thèses, six ou sept, que j'ai dirigées à mon tour. De 1991 à 2000, j'ai dirigé le CREAPT rue Gay-Lussac, avec un partenariat très étroit avec le CNAM, avec Michel Millanvoye, et avec l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, dont faisaient partie Tony, Annie Weil-Fassina et des doctorants, y compris non membres du Creapt comme Sophie Prunier et Sandrine Guyot. Tout cela faisait une sorte de melting-pot, tout le monde ne travaillait pas sur l'âge, le vieillissement et l'expérience, mais l'approche ergonomique de l'expérience était commune à ce petit monde.

Fin 2000, le CREAPT a changé de forme institutionnelle, et dans ce cadre, a changé de lieu, et moi de statut. Mais c'est resté un groupement. On est passé de GIP à GIS (groupement d'intérêt scientifique), les deux principales modifications étant qu'il devenait totalement indépendant d'une décision d'Etat, et que nous perdions la personnalité juridique. Le GIS n'a pas d'argent en propre, ça n'en gagne pas et ça n'en dépense pas par soi-même, ça n'embauche pas, ça n'emploie pas. C'est une convention multi-partenaire. L'un des partenaires devient porteur administratif et financier du projet et l'ensemble des partenaires lui confie les ressources pour qu'il les gère. A la création du Gis ce partenaire a été le Centre d'Études de l'Emploi, à Noisy-le-Grand dans la banlieue Est de Paris. Par conséquent, une partie de l'équipe, dont moi, est partie à Noisy entre 2000 et 2001 pour poursuivre la tâche du CREAPT.

A cette occasion, je me suis retrouvé détaché sur un poste de Directeur de Recherches au CEE. J'ai donc retrouvé une carrière dans la fonction publique, après un intermède dans le privé avec le GIP, jusqu'à ma retraite en 2012. Je n'avais jamais lâché ma casquette de statisticien, et l'arrivée au CEE a renforcé cela car il y avait au CEE Michel Gollac, statisticien et sociologue qui auparavant m'avait succédé au ministère du travail pour travailler sur les enquêtes. Cela a relancé notre collaboration, avec production d'écrits comme « Les conditions de travail » dans la collection « Repères » des éditions La Découverte, un petit ouvrage de synthèse réédité ensuite en 2007 et 2014, qui mobilise des connaissances qualitatives (surtout sociologiques et ergonomiques) et quantitatives.

*A.L. Tu as peu évoqué ton HDR...*

S.V. Oui, c'était tout de même important pour moi. J'ai pris la décision de la passer après quelques années de réflexion et en pensant que c'était une suite logique de mon parcours, pour labelliser mon admission scientifique dans cette communauté, car je n'avais pas de thèse. Cela permettait aussi de diversifier les encadrants de thèse dans l'équipe, mais, du fait du décès d'Antoine Laville, j'ai pris

simplement la relève, comme Corinne Gaudart et Catherine Delgoulet l'ont fait plus récemment. J'avais participé au suivi de plusieurs thèses et je m'en sentais capable. Je souhaitais également être un peu plus reconnu scientifiquement.

La question du sujet d'HDR s'est alors posée. La variante « banale » aurait été de la faire sur le vieillissement au travail. J'ai très vite renoncé à cela ; la raison première étant que, sur le vieillissement au travail, ma recherche et mes réflexions sont indissociables de celles, collectives, du CREAPT. J'ai donc recherché ce que je faisais au CREAPT que les autres ne font pas, ou font moins : c'est le volet quantitatif, mes propres travaux ou ceux avec Anne-Françoise. Mais, si j'essayais de tenir ensemble le quantitatif et le qualitatif, je pouvais rapatrier des réflexions qui dataient d'avant même le CREAPT, autour des grandes enquêtes et des questions de méthodes et d'épistémologie que l'on s'était posées. Pour organiser cela, je me suis servi d'un texte d'une douzaine de pages de Jacques Curie, sur les HDR, qui est une manière de réfléchir sur ce qu'est une HDR en Sciences Humaines et Sociales. Je devais ensuite produire une réflexion plus générale sur la quantitatif, son rôle en Sciences Humaines et Sociales. Je me suis inspiré d'un ouvrage majeur en épistémologie de la statistique, celui d'Alain Desrosières « La politique des grands nombres, histoire de la raison statistique ». Je suis parti en vacances en juillet 2001 avec cet ouvrage, que je lisais et annotais chaque jour. De retour, au mois d'août, j'ai fait un plan que j'ai soumis à Yvon Queindec qui était mon parrain d'HDR, qui m'a donné quelques conseils et son feu vert. La rédaction m'a pris environ trois mois et début 2002, c'était bouclé. On me dit que c'est rapide. Mais en même temps, cela n'était pas si compliqué pour moi car je savais vraiment ce que je voulais dire. J'avais un peu ce profil de « métèque » car j'arrivais dans l'ergonomie et j'allais faire atterrir dans le champ de l'ergonomie des connaissances qui n'étaient pas familières aux ergonomes. J'ai soutenu au printemps 2002 devant un jury composé de trois ergonomes, un économiste, un sociologue et une épidémiologiste. Ce texte est devenu deux ou trois ans plus tard, en 2005, complété par 3 articles importants qui ne sont pas de moi, sur le quantitatif et le qualitatif en ergonomie, l'ouvrage « L'ergonomie et les chiffres de la santé au travail, ressources, tensions et pièges », que j'ai déjà cité<sup>5</sup>.

*A.L. Cela t'a permis d'avoir alors le statut de directeur de recherches au sein du CEE ?*

S.V. Non, je l'avais déjà. Le poste que j'ai eu au CEE était déjà un poste de directeur de recherches. C'était lié à mon niveau hiérarchique à l'INSEE et à mes fonctions au CEE. Et, pendant ma période GIP, j'avais aussi postulé et obtenu un détachement sur un poste de directeur de recherches au CNRS, pour deux années (un an renouvelable).

*A.L. Tu as également travaillé au Conseil d'Orientation des Retraites*

S.V. Oui, c'était à sa création en 2000 et j'y suis toujours. Le gouvernement Jospin à l'époque, et la personne qu'ils avaient nommée comme présidente du COR (la conseillère d'Etat Yannick Moreau) étaient convaincus qu'on ne pouvait pas se lancer dans une réforme des retraites sans réfléchir au vieillissement au travail si on voulait éventuellement prolonger la vie professionnelle. Le conseiller social de Jospin qui me connaissait par ailleurs, savait que j'animais une équipe de recherches sur ce thème. Ma double casquette m'a servi car je savais ce qui se passe « dans la vraie vie » grâce au volet ergonomique, et j'étais capable de parler d'égal à égal avec des démographes et des économistes qui raisonnent sur le quantitatif. Ils ont considéré que c'était un bon profil, si bon que je suis aujourd'hui le membre le plus ancien du COR, et même seul, sur une trentaine, à y être depuis l'origine !

---

<sup>5</sup> Ce sujet a été traité aussi dans des articles, plus récents et (beaucoup) plus courts, notamment : Volkoff S., 2010. Statistiques «ouvertes» et ergonomie «myope» : combiner les niveaux d'analyse en santé au travail, *Sciences Sociales et Santé*, vol. 28, n°2, 11-30. <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2010-2.htm> ; et : Molinié A-F., Volkoff S., 2016. La construction et l'usage d'outils quantitatifs pour comprendre les conditions de travail. In Mahlaoui S. (dir), *L'articulation des démarches quantitative et qualitative pour analyser le travail : mythe ou réalité ?* Céreq, Relief, n° 52, 65-76. <http://www.cereq.fr/publications/Relief/L-articulation-des-demarches-quantitative-et-qualitative-pour-analyser-le-travail-mythe-ou-realite>



Pour les 4/5 de ce qui se discute au sein du COR, j'essaye de comprendre un peu mais c'est très compliqué. On y parle de l'équilibre des régimes, de modèles juridiques, de reconstitution de carrière, des systèmes à l'étranger, etc. Mais quand il est question de choses qui se rapprochent plus de démographie ou des questions d'emploi et de travail, alors j'ai un vrai rôle, y compris pour préparer les séances. Je tiens le point de vue du vieillissement au travail dans les débats sociaux sur les retraites, comme ceux qui ont porté sur l'allongement de la vie professionnelle, sur la pénibilité...

*A.L. Pour terminer cet entretien, peux-tu développer tes idées sur l'ergonomie face à l'évolution du monde du travail ?*

S.V. J'ai gardé pour l'ergonomie un engouement de débutant, de découvreur. Je suis un peu un patriote de la discipline. Je reste émerveillé par les choses que je peux lire ou entendre ou même faire. Les thèses que j'ai encadrées, je ne faisais pas que les encadrer, j'avais des yeux écarquillés, y compris avec les doctorants qui tâtonnent. La première thèse que j'ai dirigée, celle de Karine Chassaing, a été pour moi un émerveillement. J'étais passionné de ce rôle de directeur, de voir les difficultés qu'elle rencontrait, la richesse de ce qu'elle pouvait proposer, trouver, raconter. J'étais passionné. Et j'ai pensé cela de toutes les thèses que j'ai encadrées. Par rapport à ma vie syndicale et politique, ce que j'ai pu comprendre du monde du travail, via ces thèses, est pour moi absolument irremplaçable. Cela m'amène d'ailleurs à avoir régulièrement une réflexion politique sur ce que des responsables politiques peuvent dire sur tel ou tel sujet, sur le degré de méconnaissance de ce qu'est le travail. Alors que les approches des ergonomes sont une énorme richesse pour comprendre les enjeux palpables, concrets, fins et en même temps majeurs de la vie de travail.

*A.L. Mais j'ai envie de te demander quelle est l'utilité sociale de l'ergonomie ? N'y-a-t-il pas un décalage entre cette masse de connaissances apportées par l'ergonomie et l'usage qu'on peut en faire ?*

S.V. Mon sentiment est que ça a toujours été difficile à évaluer. Il y a des gens qui ont écrit là-dessus (Antoine Laville, Catherine Teiger, François Daniellou, François Hubault, d'autres...), même dans l'entreprise. Qu'est-ce qu'on lègue ? L'ergonome n'est pas forcément le mieux placé, compte tenu des conditions de son intervention, de ce qu'il a à faire, des éléments de compréhension auxquels il a accès, pour vraiment évaluer les traces de son propre passage. Par où ça passe ? Notre expérience du CREAPT est particulière pour cela. Elle nous permet d'avoir quelques réflexions à ce sujet parce que nous avons des partenariats de long terme et stabilisés, avec certaines entreprises. On en parle, mais on n'a jamais formalisé. Je ne me souviens pas que quelqu'un d'entre nous ait jamais écrit un texte sur l'idée du partenariat long avec une entreprise et de ce que ça peut faire ou échouer à faire dans la vie de l'entreprise. On a quand même l'occasion de se rendre compte que des choses se sont passées, grâce à nous ou avec nous, qui rebondissent dans des endroits pas forcément prévus ou pas forcément tout de suite. On a aussi des sentiments parfois de l'enterrement complet d'un certain nombre d'idées ou de réflexions, qui ne resurgissent pas du tout ou dont on ne se sert pas du tout quelques années plus tard, alors que dans cette entreprise il y a eu une étude sur le sujet. Dans l'entreprise, c'est pas facile. La seule chose dont je serais tenté d'être sûr, c'est qu'il n'est pas possible que les personnes qui travaillent concrètement avec nous, quelles qu'elles soient, cadres, syndicalistes, praticiens, médecins du travail, ça ne les ait pas fait évoluer. Mais nous aussi, on change à leur contact. J'en suis sûr. Je ne sais pas si je sais évaluer l'utilité sociale de l'ergonomie, posée comme cela. L'utilité sociale des échanges entre les ergonomes et d'autres professionnels par l'osmose, le frottement, les hésitations, oui j'y crois.

*A.L. En te posant cette question, je pensais faire référence à un terme à la mode, celui de pénibilité. Quand on regarde la façon dont la question est traitée par les instances décisionnelles, les pouvoirs publics...*

S.V. Alors j'allais y venir. Quelle est l'utilité sociale de l'ergonomie pour les pouvoirs publics ? Je voudrais d'abord répondre du point de vue de l'entreprise. Personnellement, je crois à l'utilité sociale du réseau ANACT-ARACT. J'ai pu le constater. Il y a dans ce réseau des compétences et des

connaissances en ergonomie qui sont mobilisées et qui servent à construire une partie de ses actions. L'ANACT-ARACT est quand même un des bras de l'action publique. Il faudrait que ce réseau soit plus développé, pour plus de capacité d'action et d'accompagnement. Parce que, ce dont je suis convaincu, c'est que la question des conditions de travail n'est quand même pas uniquement celle de la lutte des classes ! Si certains responsables d'entreprise n'améliorent pas les conditions de travail autant que ce serait souhaitable, c'est parce qu'ils ne savent pas de façon assez précise comment faire, ou bien ils croient savoir mais ne savent pas tout à fait. Or l'ergonomie a l'immense avantage de déplier toute une série d'enjeux d'une situation, y compris à moyen et long termes, et proposer aussi les moyens d'action et aider à les choisir. Donc je crois à l'utilité sociale de l'accompagnement. Le débat sur la question de savoir si cet accompagnement doit être payant pour l'entreprise, ou du moins pas trop cher, reste ouvert mais il est fondamental pour l'entreprise qu'elle comprenne qu'elle y a intérêt et que, par conséquent, elle puisse dégager un peu d'argent pour cela. En mobilisant un peu de moyens, elle peut accroître sa performance.

Je reviens aux pouvoirs publics, c'est-à-dire au gouvernement. La première chose que j'ai envie de dire est identique à ce que j'ai dit pour l'entreprise : je pense qu'il est possible d'arriver à quelque chose si on travaille avec des personnes bien définies. A un moment donné, tel sous-directeur, tel conseiller d'un cabinet ministériel, tel participant à une rencontre ou à une journée d'études avec les pouvoirs publics... peut être un relais pour l'ergonomie. Moi-même, avec mes différentes casquettes, je suis une espèce de camelot de l'ergonomie. Dans mes participations diverses à des rencontres et journées d'études, mais aussi dans les médias, je ne fais jamais un exposé de statisticien pur. Je mixe. Et je me rends compte qu'en faisant ces exposés nourris d'ergonomie, des gens sont attentifs, certains accrochent un peu, viennent m'en reparler, demandent des précisions... Je dis cela pour moi mais je pense que c'est le cas aussi à chaque fois que des ergonomes interagissent avec des partenaires sociaux de haut niveau ou des pouvoirs publics. Il y a toujours un temps de surprise pour eux et je pense que, pour ceux qui sont bien disposés, c'est-à-dire a priori pas hostiles, cette surprise là leur reste dans la tête. Je ne vais pas donner des exemples, mais j'en ai. Je pense très précisément à des personnes en position de pouvoir dans la sphère publique, et qui, de côtoyer des personnes qui apportent des connaissances en ergonomie (mais c'est la même chose pour la psychologie, la psychodynamique ou la sociologie du travail), ont des points de vue qui se déplacent.

Mais il faut qu'il y ait contact, que ce soit en présentiel, pour que le message passe. Je ne crois pas qu'un responsable de politique publique se laissera convaincre par la lecture d'un livre d'ergonomie. Il faut pouvoir capter directement les réactions de surprise, de déplacements que cela provoque chez eux. L'ergonomie n'est pas une discipline bien connue, ce n'est pas un contenu bien connu. Il y a une espèce d'acclimatation à faire et on la fait bien en parlant. Je pense qu'il y a de l'utilité sociale, ce n'est pas facile à évaluer. Mais on le voit par les reprises dans les médias quand on a l'occasion de parler à la radio, d'être interviewé dans un journal ou à la télévision. On rencontre de plus en plus de professionnels des médias que ça intéresse parce qu'on raconte des histoires. Un ergonome ne raconte pas des généralités et cela intéresse un organe de presse ; on parle d'un métier où il se passe telle chose dont il n'avait pas idée. Il va mettre cet exemple dans son article. Je fais partie de ces gens en ergonomie, je ne suis bien sûr pas le seul, qui reçoivent régulièrement des demandes d'interview de chaînes de radio, de télévision, ou de journaux. Ce n'est pas toujours un succès, mais ça vaut d'être tenté.

Entretien mené par Alain Lancry (mai 2018)